

Le couple Gauthier revient sur cinq ans d'enquête sur le Dr Rwamucyo

En 2010, il pleut sur un cimetière du Val-d'Oise. Des policiers et la caméra d'une télé locale d'Île-de-France se précipitent pour passer les menottes à un homme en chemise jaune vif, venu à l'enterrement d'un compatriote rwandais. Lui, c'est Eugène Rwamucyo. Son premier mot, à peine les poignets dans le dos : « Vous êtes content Monsieur Gauthier ? »

Quatorze ans plus tard, attablé avec son épouse Dafroza dans une brasserie, à deux pas de la cour d'assises de Paris où a été jugé le Dr Rwamucyo, le Rémois préfère en sourire. « Cette interpellation ? Promis, j'y étais pour rien ! » Et pourtant, Eugène Rwamucyo aurait-il été condamné à 27 ans de réclusion criminelle s'il n'avait pas croisé la route du couple Gauthier ?

Leur rencontre se fait en 2002, dans une salle du Sénat, où se tient un colloque sur le Rwanda. Alain Gauthier, au nom du tout jeune Collectif des parties civiles pour le Rwanda, prend place dans le public. Où il fulmine en entendant un concentré de « propos négationnistes » sur le génocide des Tutsis. Jusqu'à la remarque de trop, où il se sent obligé d'intervenir. Sept rangs plus loin, un homme en costume sombre se retourne et le toise : « Ce Blanc, il ne connaît le Rwanda que par des confessions sur l'oreiller. »

PREMIÈRE ENQUÊTE

L'auteur de ces propos est Eugène Rwamucyo, médecin au centre antipoison à l'hôpital de Lille. « Un ami me l'a présenté comme un négationniste », se souvient Alain Gauthier. C'est la première personne à laquelle le Collectif des parties civiles pour le Rwanda va s'intéresser. S'en sont suivis quatre séjours au Rwanda, pendant cinq ans. Qui permettront aux bénévoles de roder la mécanique de leurs enquêtes. « On prend notre bâton de pèlerin et on se rend sur les lieux du crime. »

Ils vont parler à tout le monde, sur les collines où les



Tutsis ont été tués. Les rescapés, les familles de victimes et les tueurs rattrapés par la justice locale, parfois. Pour les convaincre de parler, et de se constituer partie civile dans l'éventuel procès. « On n'est pas des juges, nuance de suite Alain Gauthier. Ce qui nous importe, c'est d'avoir des témoignages à charge pour préparer la plainte. »

Le couple commence à esquisser le portrait de ce médecin devenu cerveau du génocide. « C'est le genre de personnage qui cache tout dès le départ et que personne ne connaît, ressent Dafroza Gauthier. Et un idéologue de première catégorie, dans le petit noyau des intellectuels. » Le fonctionnaire qui « code » l'horreur du génocide dans des rapports verbeux est trahi par une cassette préservée dans les archives de Radio Rwanda.

« On n'est pas des juges. Ce qui nous importe, c'est d'avoir des témoignages à charge pour préparer la plainte. »

Cet enregistrement daté de mai 1994, Dafroza Gauthier le raconte : « Dans une réunion avec le Premier ministre, il ravit la place de quelqu'un alors qu'il n'aurait pas dû prendre la parole et demande au Premier ministre que les intellectuels s'engagent plus dans le génocide. »

Le couple tient là le plus grave des chefs d'accusations, pour lequel ils déposeront plainte en 2007 : complicité de génocide. Ce pour quoi Eugène Rwamucyo a été condamné à 27 ans de réclusion criminelle, fin octobre, par la justice française. ■

Le docteur Eugène Rwamucyo a été condamné, fin octobre par la cour d'assises de Paris, à 27 ans de réclusion pour complicité dans le génocide des Tutsis au Rwanda. PHOTOS AFP



Alain et Dafroza Gauthier, plongés dans des documents dans leur maison de Reims en mars dernier, quelques jours avant les commémorations des trente ans du génocide des Tutsis.